



OBSERVATOIRE DES MINES  
MONITOR DE MINAS TERRESTRES  
МИННЫЙ МОНИТОР  
مرصد الألغام الأرضية

Contact Landmine Monitor:  
Tel. +1-613-241-3777  
lm@icbl.org  
www.icbl.org/lm

## EDITORIAL BOARD

### Lead agency:

MINES ACTION CANADA  
1502-1 Nicholas Street  
Ottawa, ON K1N 7B7  
Canada  
Tel. +1-613-241-3777  
Fax +1-613-244-3410  
jackie@minesactioncanada.org  
www.minesactioncanada.org

### Ban policy:

HUMAN RIGHTS WATCH  
landmine@hrw.org  
www.hrw.org

LANDMINE ACTION  
info@landmineaction.org  
www.landmineaction.org

### Mine action:

NORWEGIAN PEOPLE'S AID  
stuart@icbl.org  
www.npaid.org

### Casualties, risk education and victim assistance:

HANDICAP INTERNATIONAL  
policy.unit@handicap.be  
www.handicapinternational.be

**EMBARGO JUSQU'AU 12 NOVEMBRE 2009, 10:30 GMT**

## LE TRAITE ANTI-MINE FONCTIONNE, DES VIES ET DES CORPS HUMAINS SAUVES

**Selon le *Rapport 2009 de l'Observatoire des Mines* à paraître aujourd'hui**

GENEVE, 12 Novembre 2009 – Depuis l'entrée en vigueur il y a dix ans du Traité d'Interdiction des Mines de 1997, des avancées considérables ont été faites dans le domaine de l'éradication des mines antipersonnel, mais il reste encore beaucoup à faire pour parvenir à cet objectif selon *le Rapport 2009 de l'Observatoire des Mines : Vers un Monde Sans Mines*, un rapport de la Campagne Internationale pour l'Interdiction des Mines remis aujourd'hui aux Nations Unies.

L'emploi, la production et le commerce au niveau mondial de mines antipersonnel se sont considérablement réduits. Environ 3.200km<sup>2</sup> de terres ont été dépolluées de mines et restes de guerre explosifs (ERW) et le nombre de nouvelles victimes annuelles a baissé pour atteindre 5.197 cas répertoriés en 2008. Cependant, le défi reste de taille, avec encore plus de 70 états affectés par les mines et l'aide aux survivants des mines bien en-deçà de leurs besoins réels.

“La norme contre l'emploi des mines gagne sérieusement du terrain,” a déclaré Steve Goose de Human Rights Watch, Rédacteur de la Politique d'Interdiction de l'Observatoire des Mines, “La stigmatisation mondiale des mines antipersonnel comme armes intolérables poursuit sa progression, y compris au sein des pays n'ayant pas souscrit au Traité d'Interdiction des Mines.” Quatre-vingt pour cent des états du monde sont parties au Traité d'Interdiction des Mines. Trente-neuf pays—parmi lesquels la Chine, l'Inde, le Pakistan, la Russie et les Etats-Unis—n'ont pas encore rejoint le traité, mais la plupart sont néanmoins en conformité *de facto* avec la majeure partie des principales dispositions du traité. Au cours des dernières années, le Myanmar et la Russie sont les seuls états à avoir utilisé des mines antipersonnel. L'emploi de mines par des groupes armés non étatiques, qui comprenait 19 pays en 2001, est passé à sept pays en 2008.

La production s'est réduite, 38 pays ayant officiellement suspendu leur production. Seuls 13 pays demeurent des producteurs potentiels. Aucun commerce entre états n'a été confirmé depuis 1999. Le commerce mondial de mines antipersonnel sur ces dix dernières années s'est limité uniquement à des transferts illicites et non reconnus.

Durant la dernière décennie, les Etats parties ont détruit 44 millions de mines antipersonnel stockées. L'Ethiopie, l'Indonésie et le Koweït ont achevé la destruction de leurs stocks en 2008–2009. 86 Etats parties ont achevé la destruction de leurs stocks. Néanmoins trois états—le Bélarus, la Grèce, et la Turquie—n'ont pas respecté les échéances de destruction de leurs stocks en 2008 et demeuraient en situation de grave violation du traité en novembre 2009.

Depuis 1999, les opérations de déminage ont sauvé des millions de vies, grâce au retrait de plus de 2,2 millions de mines antipersonnel enfouies, 250 000 mines antivehicules et 17 millions d'ERW d'une zone représentant deux fois la superficie de Londres (3.200km<sup>2</sup>) répartie dans 90 pays et



Landmine Monitor is a program of the International Campaign to Ban Landmines, 1997 Nobel Peace Prize Laureate, and also provides research and monitoring for the Cluster Munition Coalition.

régions. En 2008, les programmes d'action contre les mines ont permis la dépollution d'une superficie égale à la taille de Bruxelles (160km<sup>2</sup>), le meilleur résultat jamais enregistré par l'Observatoire des Mines. En 2009, la Tunisie est devenue le 11<sup>ème</sup> Etat partie à remplir les obligations de déminage inhérentes au Traité. Même les états qui n'ont pas encore rejoint le traité, comme le Liban, le Népal et le Sri Lanka, ont mené des opérations de déminage significatives.

Néanmoins, il demeure difficile d'assurer que les Etats parties respectent bien les obligations de déminage imposées par le Traité, et selon Stuart Casey-Maslen de la Norwegian People's Aid, Rédacteur pour l'Action contre les Mines de l'Observatoire des Mines "Quinze états qui disposaient d'échéances de déminage fixées par le traité à 2009 se sont vus accorder des extensions de délais allant jusqu'à 10 ans pour achever ce déminage. Certains, comme le Royaume-Uni et le Venezuela, ont fait très peu d'efforts dans le but de satisfaire les échéances initiales." Des demandes d'extensions de délais de quatre autres Etats parties disposant d'échéances sur 2009 et 2010 seront prises en considération lors de la Seconde Conférence d'Examen du traité.

Bien que le nombre de nouvelles victimes ait régulièrement diminué au cours de cette dernière décennie, celui-ci demeure trop élevé. L'Observatoire des Mines a identifié sur la période 1999–2008, 73 576 victimes au sein de 119 pays et régions. La collecte de données est difficile dans de nombreux pays, donc le nombre de victimes est probablement plus élevé encore. "Le Traité d'interdiction des mines a permis de sauver des vies et d'épargner des corps humains au cours de la dernière décennie," a déclaré Jacqueline Hansen, Chef de projet pour l'Observatoire des Mines, "au cours de la prochaine décennie davantage de pays doivent répondre à leurs obligations de déminage et de produire des efforts afin de sensibiliser de façon continue les communautés affectées aux dangers des mines, de sorte que plus personne ne soit blessé ni tué par ces armes qui frappent sans discrimination."

"L'assistance aux victimes est celui des secteurs principaux de l'action contre les mines qui a le moins évolué au cours de cette dernière décennie. Les financements et l'action menée sont restés très insuffisants par rapport aux besoins," a déclaré Stan Brabant de Handicap International, membre du Bureau éditorial de l'Observatoire des Mines, "Les avancées dans les pays les plus affectés ont été aléatoires, certains pays étant très engagés et d'autres pratiquement pas du tout. Des centaines de milliers de personnes ont besoin de plus de soutien et d'une meilleure qualité d'aide et elles en ont besoin tout de suite."

Le soutien international en faveur de l'action contre les mines en 2008 a réuni un montant total de 517,8 millions \$US. Les fonds provenaient de 23 pays et de la Commission Européenne (CE). Les donateurs les plus importants étaient la CE, les Etats-Unis, le Japon, le Canada et la Norvège et les principaux bénéficiaires l'Afghanistan, le Soudan, l'Irak, le Liban et le Cambodge. Plus de 4 milliards \$ ont été alloués à l'action contre les mines depuis 1999.

L'Observatoire des Mines est le programme de recherche et de contrôle de la Campagne Internationale d'Interdiction des Mines (ICBL), lauréate du Prix Nobel. Chaque année depuis 1999, l'Observatoire des Mines dresse un rapport sur les conséquences humanitaires des mines antipersonnel, des armes à sous-munitions et autres ERW et examine minutieusement la mise en œuvre et le respect du Traité d'Interdiction des Mines de 1997. *Le Rapport 2009 de l'Observatoire des Mines* aborde la politique d'interdiction, le déminage, les nouvelles victimes, l'éducation aux dangers, l'assistance aux victimes et le soutien de l'action contre les mines dans tous les pays du monde et huit autres régions non reconnues sur le plan international en tant qu'états. Ce rapport inclut un compte rendu des avancées réalisées dans les dix ans depuis l'entrée en vigueur du Traité d'Interdiction des Mines en 1999.

Ce rapport est publié en avance de la Seconde Conférence d'Examen du Traité d'Interdiction des Mines, le Sommet de Carthagène pour un Monde Sans Mines, qui se tiendra en Colombie du 29 novembre au 4 décembre.

Un comité éditorial composé de cinq membres coordonne le système de l'Observatoire des Mines : Action Mines Canada, Handicap International, Human Rights Watch, Landmine Action et Norwegian People's Aid. Il constitue un moyen systématique et viable pour les ONG de surveiller et signaler les progrès dans la mise en œuvre des traités humanitaires et de désarmement.

*Le Rapport 2009 de l'Observatoire des Mines* et les documents annexes seront disponibles à l'adresse [www.lm.icbl.org/lm/2009](http://www.lm.icbl.org/lm/2009) le 12 Novembre, à 01:00 GMT.

Pour plus d'informations ou pour solliciter une interview, merci de contacter :

- Mme. Jacqueline Hansen, Chef de projet pour l'Observatoire des Mines, Genève (GMT+1), Mobile +41-78-606-94-68 ou +1-613-851-5436, e-mail [jackie@icbl.org](mailto:jackie@icbl.org)
- Mme. Amelie Chayer, Chargée de Communication ICBL, Genève (GMT+1), Mobile +41-78-728-53-20 ou +33-6-89-55-12-81, e-mail [amelie@icbl.org](mailto:amelie@icbl.org)